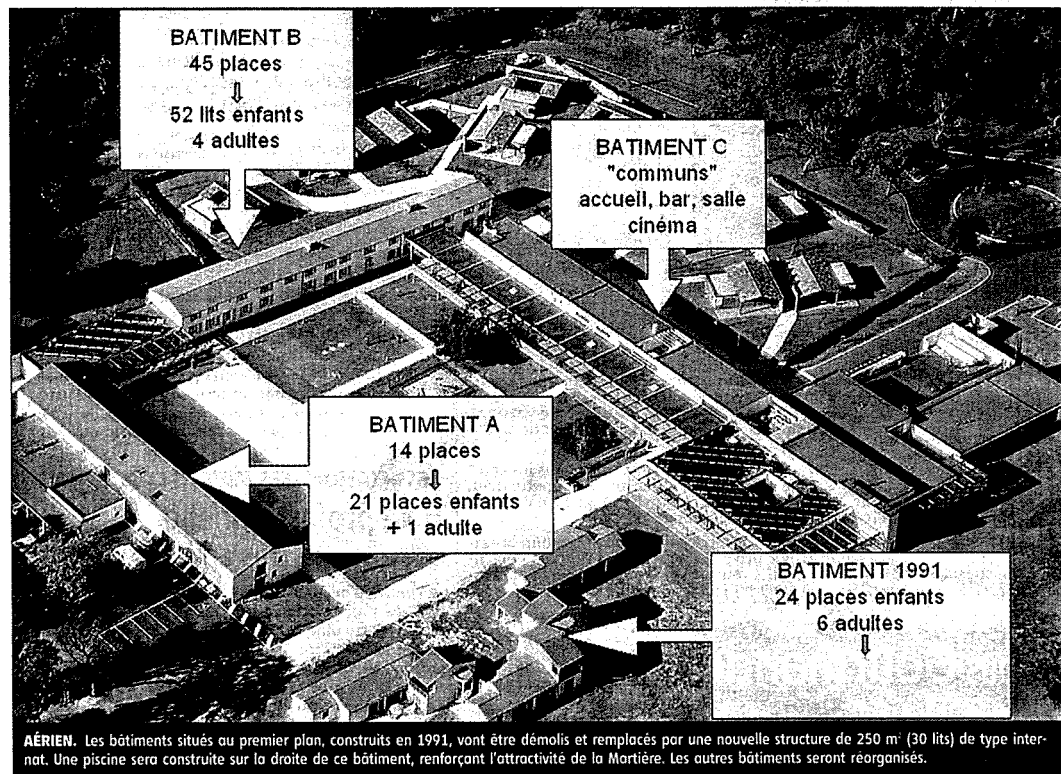


CONSEIL GÉNÉRAL ■ La collectivité a décidé de doubler le nombre de places du centre de vacances d'Oléron

## La Martière va changer de dimensions



### QUESTION A



**ROBERT PENALVA**

7<sup>e</sup> vice-président du Conseil général de la Corrèze

#### Qu'est-ce que la Martière en résumé ?

C'est un centre de vacances proche de la mer qui dispose d'un hébergement de qualité pour accueillir n'importe quelle famille corrézienne de n'importe quelle profession, mais aussi des classes selon les volontariats des maîtres, des enfants et des adolescents.

#### Vous connaissez personnellement le site...

À l'époque des colonies de vacances, j'étais directeur durant l'été. Mon affectif est fort avec l'ODCV et en en prenant la tête il y a un an et demi, j'ai vu qu'il manquait des places. Après travaux, on pourra accueillir 4 classes au lieu de 2 et un vrai centre de vacances. Les enfants pourront même séjourner avec leur famille. Une aide aux vacances en famille à hauteur de 15 € par enfant et par jour est notre objectif.

#### C'est donc la raison pour laquelle la collectivité a décidé d'investir 900.000 € ?

On s'est rendu compte qu'il y avait un nouveau besoin et la Martière n'était plus trop équipée pour cela. Pour redonner au site sa vocation sociale, pour des enfants seuls, en groupe, ou en classe découverte. Dans les 900.000 €, il y a la réhabilitation des bâtiments mais aussi une piscine. L'accueil sera amélioré dans les deux anciens bâtiments et ceux de 1991, une fois détruits puis reconstruits, permettront de doubler la capacité d'accueil. Un camp de toiles sera aussi créé.

Propos recueillis par Franck Meynial

**A l'été 2011, parents et enfants corréziens qui se rendront au centre de vacances de l'ODCV découvriront une structure remise au goût du jour.**

Franck Meynial

**9**00.000 €. C'est la somme que le Conseil général va déboursier pour redonner des couleurs et davantage de vie à sa propriété située sur l'île d'Oléron. D'ici l'été 2011, ce centre de vacances situé sur la plus grande île de France de la façade Atlantique, et géré par l'Œuvre départementale des centres de vacances (ODCV), verra sa capacité d'accueil doublée. Et pour le plus grand bonheur des vacanciers, une piscine viendra compléter l'équipement de ce centre déjà bien doté (bar, salle de cinéma, plages à proximité...). Contrairement à l'ancienne ma-

jeurité, qui avait « engagé des sommes très importantes destinées en priorité à l'aménagement de chalets pour les familles, dans des conditions d'hébergement dignes de résidences de tourisme ou de villages de vacances haut de gamme, plutôt que d'optimiser la capacité d'accueil des publics scolaires », dicit la majorité lors de la dernière séance plénière, décision a été prise de « renforcer l'attractivité du site ». Mais pas au même tarif. Là où la droite voulait injecter 8,5 millions € (6 millions € pour augmenter la capacité et construire des équipements, 2,5 millions € pour une piscine), la gauche investira moins d'1 million d'euros « pour redonner à l'ODCV sa vocation sociale » et 620.000 € dans la piscine.

#### Garantir des vacances pas chères

Concernant l'habitat, la capacité des scolaires sera doublée au printemps 2011, et jusqu'à

100 élèves pourront être accueillis en période scolaire ; dès 2010, le site sera aussi ouvert aux collégiés. Cette nouvelle offre trouvera son origine dans le réaménagement des bâtiments existants, mais aussi dans la création de lits supplémentaires en lieu et place de l'ancien bâtiment construit en 1991. Jugé non fonctionnel, il sera remplacé par une nouvelle structure de type internat d'une surface de 250 m<sup>2</sup>. Par ailleurs, 30 lits seront créés sous la forme d'installations d'une structure temporaire, entendez des tentes, durant les périodes estivales.

Parallèlement à ces améliorations, de nouvelles aides vont être créées de manière à clarifier les aides aux Corréziens désirant profiter des services de l'ODCV. 50.000 € vont être accordés pour intervenir plus massivement sur les séjours mer (La Martière) et montagne (Chamonix). L'objectif consistera à garantir des vacances ne

dépassant pas 550 € pour un séjour de deux semaines. La collectivité interviendra donc dans le cadre d'une aide individuelle apportée à chaque enfant (colonie de vacances ou séjour en famille), dans la limite de 15 € par jour et de 200 € par séjour. À l'arrivée, le coût total de ces décisions s'élève à 900.000 € en investissement (2010-2011) et 378.000 € en fonctionnement (au lieu de 358.000 € en 2009).

#### LE CALENDRIER

**Avril 2010.** Ouverture de la piscine.

**Rentrée 2010.** Augmentation de la capacité des bâtiments rénovés existants.

**Printemps 2011.** Démolition des bâtiments de 1991 et construction d'un nouveau bâtiment.

**Été 2011.** Mise en place des tentes.